

Dimitri HOUBRON
32, rue François Cuvelle
59500 DOUAI
03.27.91.80.05.

COPIÉ

Madame Nicole Belloubet
Ministre de la Justice
13 place Vendôme
75042 Paris Cedex 01

Copie à Monsieur le Ministre des Affaires étrangères.

À Paris, le 21 Septembre 2017.

Madame la Ministre,

Je me permets de vous solliciter afin d'attirer votre attention quant à la détention de M. Salah Hamouri par les autorités Israéliennes, dont je m'émeus particulièrement en tant que juriste et défenseur des droits de l'Homme.

Je me permets de vous rappeler que M. Hamouri est un franco-palestinien qui avait déjà été arrêté et détenu en Israël de 2005 à 2011 avant que la diplomatie française ne permette un échange de prisonniers avec Israël qui a conduit à sa libération. Le 23 Août, il a de nouveau été arrêté à son domicile de Jérusalem par les forces de l'ordre israéliennes, puis placé en détention administrative dans l'attente d'un procès. Comme d'autres parlementaires, j'ai reçu un courriel de l'ambassade Israélienne qui voulait m'alerter sur les supposées motivations terroristes de M. Hamouri.

Sans vouloir m'immiscer en aucune manière dans les relations diplomatiques qui unissent notre pays à Israël, je me permets d'exprimer mes plus vives inquiétudes quant au respect des droits procéduraux fondamentaux de notre compatriote dans l'attente d'un éventuel jugement.

Je considère en effet que ladite détention administrative sans réel chef d'accusation, ne permet pas au détenu d'exercer ses droits les plus fondamentaux tels que la préparation de sa défense ni ne respecte les aspects les plus évidents des garanties procédurales qui lui sont dues.

En tant que citoyen français, M. Hamouri doit pouvoir bénéficier d'une procédure équitable et de l'exercice de ses droits fondamentaux qui lui sont garantis par notre droit. Par ailleurs, les autorités Israéliennes agissent manifestement en violation de nombreuses conventions